



La laïcité en France (B2-C1)

- ❖ Selon vous, qu'est-ce que la laïcité ? Que savez-vous du principe de laïcité en France ? Réponse libre
- ❖ Observez la définition du mot « laïcité » donnée par le Larousse, et comparez. Réponse libre

DEFINITION DE LA LAÏCITÉ

nom féminin

1. Conception et organisation de la société fondée sur la séparation de l'Église et de l'État et qui exclut les Églises de l'exercice de tout pouvoir politique ou administratif, et, en particulier, de l'organisation de l'enseignement. (Le principe de la laïcité de l'État est posé par l'article 1^{er} de la Constitution française de 1958.)
2. Caractère de ce qui est laïque, indépendant des conceptions religieuses ou partisanes : La laïcité de l'enseignement.

Source : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/la%C3%AFcit%C3%A9/45938>

HISTOIRE DE LA LAÏCITÉ EN FRANCE

- ❖ Visionner la vidéo ci-dessous et répondre aux questions :



Titre : « Laïcité : religion et législation font-elles bon ménage ? »

Source : Dessine-moi l'éco (vidéo + schéma + texte)

<https://dessinemoleco.com/laicite-religion-legislation-menage/>

Date : Mars 2017

Durée : 03:22 min

1. Quel est le nom de la loi promulguée en 1905 ? **La loi de séparation des Eglises et de l'Etat**
2. Quels sont les trois grands principes sur lesquels se fonde la laïcité ?
 - **La liberté de conscience**
 - **La liberté de pratiquer sa religion**
 - **L'égalité de tous devant la loi**
3. Quelle est la condition pour pratiquer sa religion dans l'espace public ?
Il ne faut pas troubler l'ordre public.
4. Vrai ou faux ?
 - Dans les entreprises, chacun(e) peut pratiquer librement sa religion. Vrai Faux
 - L'Etat ne peut financer aucun responsable ou bâtiment religieux. Vrai Faux
 - Les agents de l'Etat peuvent porter un signe religieux. Vrai Faux
 - Porter un signe religieux n'empêche pas l'accès aux soins médicaux. Vrai Faux
5. Dans les écoles, collèges et lycées, les élèves ne peuvent pas porter de signe religieux ostentatoire. Pourquoi ?
Pour protéger les mineurs contre les éventuelles pressions, éviter les conflits entre ceux qui en portent et ceux qui n'en portent pas et favoriser le développement de l'esprit critique.
6. Est-ce que la même règle s'applique à l'université ? Pourquoi ?
Non, car les étudiants peuvent afficher leurs convictions.





CULTURE

Vocabulaire :

- Promulguer une loi
- Manger casher
- Troubler l'ordre public
- Prier
- Financer qqch
- Ostensiblement
- Ostentatoire
- Pratiquer une religion
- Le jeûne
- Une pratique religieuse
- Reposer sur qqn/qqch
- Un édifice (religieux)
- Une croyance
- Une conviction
- Le carême
- Le ramadan
- Au cas par cas
- Salarier qqn
- La neutralité
- Porter un signe religieux
- Garantir qqch

LA LAÏCITÉ À LA FRANÇAISE : DÉBAT

❖ Lire l'article ci-dessous et répondre aux questions :

Laïcité : une exception française mal comprise à l'étranger



Le concept français de laïcité est souvent mal compris à l'étranger. Et cela pas uniquement dans les pays où l'islam est une religion d'Etat comme le Maroc, l'Algérie, l'Egypte, l'Irak, ou l'Iran, mais également dans des démocraties libérales occidentales, dites sécularisées.

Notre laïcité est mal comprise et mal vue des journaux américains qui lui attribuent souvent "l'islamophobie" du gouvernement. Les vieux pays protestants, en particulier, comme les Etats-Unis, ont connu un processus de sécularisation, mais ils comprennent mal notre fameuse laïcité. C'est que nous n'avons pas la même histoire. Leurs Etats n'ont pas eu à se confronter à une institution hiérarchisée, centralisée et soumise à une autorité située à l'étranger, comme le catholicisme.

La laïcité, une exception française

Les hommes qui ont fondé la Nouvelle-Angleterre, au XVII^e siècle, étaient souvent des protestants puritains, persécutés dans leur pays pour leur croyance. Ils ont voulu établir la liberté de conscience et garantir le pluralisme des confessions. Le Premier Amendement de la Constitution des Etats-Unis stipule que "le Congrès n'adoptera aucune loi ayant pour objet d'établir une religion ou d'en interdire le libre exercice". Ce que Thomas Jefferson a nommé "un mur de séparation" entre l'Etat et les Eglises. Bizarrement, dans ce pays dont la culture demeure empreinte d'une religiosité diffuse, la séparation des religions et de l'Etat est donc une donnée fondatrice.

En outre, comme l'a montré Tocqueville, le self-government, l'autonomie locale des communautés religieuses, presbytériennes, en particulier, a servi de fondement à l'établissement de la démocratie américaine, partie du bas - comtés et états fédérés. Par la suite, l'Etat moderne dans les pays protestants, n'est pas entré en conflit avec les religions. La société s'y est émancipée du contrôle des Eglises de manière progressive et spontanée.

Il est bien difficile d'expliquer aux étrangers les spécificités de notre fameuse laïcité. Une correspondante de la Deutsche Welle Barbara Wesel, écrivait récemment que « le sécularisme rigide de l'Etat français, où la religion est complètement exclue de la sphère publique, a contribué à rendre le débat conflictuel ».

Et sur le site The Conversation, deux universitaires australiens, Greg Barton et Fethi Mansouri, écrivent : "En France, le sécularisme signifie qu'il n'y a pas de place dans la vie publique pour exprimer son identité religieuse – à moins que celle-ci soit alignée sur le catholicisme". Sans doute ne sont-ils pas venus depuis longtemps... En tous cas, le président de la République, dans un discours précisant sa position sur la laïcité, vient de déclarer le contraire. Je cite le discours de Mureaux : "La laïcité, c'est la neutralité de l'Etat et en aucun cas l'effacement des religions dans la société, dans l'espace public"__.

Aux sources de la laïcité à la française, la loi de 1905

Il faudrait expliquer à ces observateurs peu attentifs que notre laïcité nous vient d'une histoire bien particulière, celle





d'une lutte politique du camp républicain, celui de la gauche politique unie, pour émanciper la société de la tutelle du cléricalisme. Chez nous, le conflit politique entre l'Etat et une Eglise, le catholicisme, autrefois dominante, a pris un tour aigu à la fin du XIXe siècle. Et ce conflit a été résolu à l'initiative de l'Etat par une Loi de séparation suffisamment ambiguë pour que chacune des deux parties y trouve finalement son compte. Même si, dans un premier temps, la résistance du camp catholique a été véhémente.

Aujourd'hui, dans le cadre de cette laïcité, les religions ont voix au chapitre, en particulier sur les thèmes de société. Elles contribuent à la conversation publique, mais elles sont priées de s'abstenir d'intervenir sur le terrain strictement politique. La neutralité de notre Etat dans le domaine des croyances permet la cohabitation pacifique des fidèles des différents cultes et de ceux qui n'appartiennent à aucun. Il faut le savoir : notre fameuse laïcité est mal vue. Bien des journaux américains estiment que le gouvernement se servirait des récents attentats islamistes comme de prétextes pour une "répression de l'islam", menée au nom d'une laïcité intransigeante.

Une tradition ancienne d'expression anti-cléricale

Un des dirigeants du think tank Atlantic Council de Washington, Benjamin Haddad, vient de publier dans la revue Foreign Policy un article répliquant au New York Times. "Faire porter la responsabilité des attentats et la montée du radicalisme à l'Etat français est le signe d'une dangereuse confusion morale, écrit-il. Et il ne convient pas non plus de blâmer le sécularisme."

Les traditions anticléricales de la presse française sont anciennes, explique-t-il et Charlie Hebdo s'est moqué, depuis des décennies de toutes les religions, chrétiennes en particulier. Les accusations d'islamophobie, qu'on a vu fleurir dans les médias américains sont donc injustes. Et il observe que "dans la fonction publique, le monde des affaires, le journalisme, ou la politique, une nouvelle génération de citoyens français d'origines diverses est en train de faire son chemin."

Contrairement à ce qui se fait en Amérique, ils n'ont pas spécialement envie d'être étiquetés par une appartenance religieuse ou ethnique. Et Haddad de regretter que les médias américains fassent rarement entendre leurs voix. En même temps, poursuit-il, dénoncer les politiques françaises visant l'islamisme – dont les visées séparatistes sont une réalité facile à constater – comme "islamophobes", c'est tomber dans le piège que tend la minorité islamiste : elle voudrait empêcher l'intégration des musulmans dans la société française. Et il conclut en rappelant aux Américains que les Français, eux, ont clairement écarté l'extrême-droite aux dernières élections...

France Culture, 05/11/2020

Source : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-tour-du-monde-des-idees/laicite-une-exception-francaise-mal-comprise-a-l-etranger-1547346>

1. Que pensent les Etats-Unis de la laïcité française ?

Ils pensent qu'elle est islamophobe.

2. Quelle différence historique pourrait expliquer cette vision états-unienne ?

Les Etats-Unis n'ont pas dû, contrairement à la France, lutter contre une « institution hiérarchisée, centralisée et soumise à une autorité située à l'étranger, comme le catholicisme ».

3. Quel est le paradoxe quant à la place de la religion aux Etats-Unis ?

Aux Etats-Unis, la religion est très présente alors que la séparation des religions et de l'Etat fait partie des fondements de la Nation.

4. En quoi le sécularisme est-il perçu différemment en France et à l'étranger ?

A l'étranger, on considère qu'en France le sécularisme consiste à effacer les religions de la sphère publique. Mais, en France, il s'agit de garantir la neutralité de l'Etat.

5. Vrai ou faux ?

- La séparation de l'Eglise et de l'Etat a été facile à obtenir en France. Vrai Faux
- Les religions peuvent s'exprimer publiquement sur la politique. Vrai Faux
- Les Etats-Unis comprennent la réaction de la France face aux attentats. Vrai Faux

6. Que pense Benjamin Haddad de la vision américaine sur la laïcité française ?





CULTURE

Il n'est pas du tout d'accord. Pour lui, la France a toujours critiqué la religion dans les médias. De plus, la diversité des Français dans de nombreux milieux médiatisés prouve l'absence d'islamophobie. Enfin, la lutte contre l'islamisme intégriste est une réalité qui explique certaines mesures prises par le gouvernement.

7. Selon vous, quel est le point de vue du/de la journaliste ? Pourquoi ?

Réponse libre

Vocabulaire :

- L'islamophobie (f.)
- Protestant(e)
- Le catholicisme
- Soumis(e) à qqch/qqn
- Entrer en conflit avec qqch/qqn
- Le cléricalisme
- Avoir voix au chapitre
- Un culte
- Chrétien(ne)
- Séparatiste
- Être prié(e) de faire qqch
- La sécularisation
- Le protestantisme
- Puritain(e)
- Stipuler qqch
- S'émanciper de qqch/qqn
- Une Eglise ≠ une église
- S'abstenir de faire qqch
- Le radicalisme
- Faire entendre sa voix
- Tomber dans le piège de
- Intransigeant(e)
- Sécularisé(e)
- Catholique
- Une confession (religieuse)
- Presbytérien(ne)
- Le sécularisme
- Véhément(e)
- Un(e) fidèle
- Blâmer qqch/qqn
- L'islamisme (m.)
- Musulman(e)

❖ **PRODUCTION ORALE :** sous forme de monologue, donner son avis pendant 2-3 minutes sur la laïcité et son application en France.

Réponse libre

